



Communiqué de presse Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

Luxembourg, le 25 janvier 2023

Nos conseils aux collectionneurs et amateurs d'art

À l'approche du salon Antiques & Art Fair, qui accueillera également des commerçants d'autres pays européens, le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg souhaite partager avec les visiteurs les bonnes pratiques à adopter lors d'un achat effectué dans une foire ou un salon au Luxembourg. En effet, même si les vendeurs viennent d'autres pays européens, les règles applicables à la souscription du contrat sont les règles de droit luxembourgeois.

Le caractère temporaire de la foire et l'annonce d'offres promotionnelles peuvent amener à effectuer des achats précipités, que les consommateurs pourraient finir par regretter. Compte tenu du prix important de certains objets d'art et antiquités, il est important de bien réfléchir avant de signer un bon de commande et de bien connaître ses droits.

Il est important de noter que, par défaut, les consommateurs ne bénéficient pas obligatoirement d'un droit de rétractation pour les contrats conclus lors de tels événements au Luxembourg. Il faut donc considérer tout achat comme ferme et définitif.

Néanmoins, il est possible de négocier directement avec le professionnel d'une possibilité de rétractation sans frais. Dans ce cas, cette clause doit être écrite et ne doit pas simplement être indiquée oralement par le professionnel. Attention : les règles peuvent être différentes pour les foires organisées dans d'autres pays de l'Union européenne.

Le CEC Luxembourg reste à la disposition des consommateurs pour toute demande d'information ou d'accompagnement, par téléphone au +352 26 84 64-1 ou par email à info@cecluxembourg.lu.

À propos de nous – www.cecluxembourg.lu

Le Centre Européen des Consommateurs GIE Luxembourg (CEC Luxembourg) fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs (European Consumer Centres Network ECC-Net) établi dans tous les pays membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande et en Norvège. Le réseau ECC-Net coopère également avec le Centre International des Consommateurs au Royaume-Uni. Nous informons les consommateurs à propos du droit européen de la consommation et les assistons dans le règlement de litiges de consommation à caractère transfrontalier. Nos services sont gratuits. Le CEC Luxembourg est soutenu financièrement par la Commission européenne, l'État luxembourgeois (Ministère de la Protection des consommateurs) ainsi que par l'ULC.

Contact Presse

Jean-Loup Stradella, Juriste au [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](http://www.cecluxembourg.lu)

Mail : stradella@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 268 464 607